

Journées Association Malienne des Expulsés (AME)

Emigration et développement 50 ans après

Rapport



23 et 24 octobre 2010

L'esplanade des jeunes de Djélibougou a accueilli les 23 et 24 octobre 2010, les travaux des journées annuelles de l'Association Malienne des Expulsés (AME). Ces journées ont enregistré la présence de participants de Bamako (diverses associations) et de l'intérieur du Mali : l'Association des Jeunes de Yanfolila, l'Association des Migrants de Retour de Kayes, l'Association Direy-Ben de Gao, les antennes locales AME de Nioro du Sahel et de Kida ont parcouru de longues distances pour honorer de leur présence. Les autorités maliennes sont représentées par le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine.

En outre des représentants de la Cimade (France), Médoco International (Allemagne) No Lager du Réseau Afrique Europe InterAct (Allemagne) ainsi qu'une association de défense des « Sans Papiers » de Saragosse (Espagne) ont effectué le déplacement de l'étranger.

Enfin, le collectif de soutien de l'AME, des chercheurs, des migrants, les membres et sympathisants de l'Association ont pris part à ces journées.

« Emigration et développement 50 ans après » constituait le thème central.

Le premier jour, le 23 octobre 2010, après le discours d'ouverture du Président de l'AME (Ousmane Diarra), Alassane Dicko de l'AME, Roméo N'Tamag de l'ARACEM, Siby de l'AMRK, Rafaël Flichman de la Cimade ont fait un rappel de l'actualité sur les migrations. Ensuite Samba Tembely et Sekou Diarra de la CAD-Mali (Coalition des Alternatives Dettes et Développement), Mohamed Tabouré du journal Sanfin ont débattu respectivement de l'évolution de l'émigration et des politiques de développement depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, de « Indépendance et conditionnalité de l'aide au développement. Enfin, des luttes nationales et des mobilisations internationales en faveur de la liberté de circulation ont été présentées.

Le second jour, le 24 octobre 2010, durant deux heures, les présentations et débats du jour précédent se sont poursuivis avant la réunion stratégique sur l'agenda et le parcours de la Caravane Citoyenne (Forum Social Mondial-Dakar Février 2011).

Les soirées du 23 et 24 octobre 2010 ont été marquées par la projection de films et la prestation d'artistes.

Nouhoum Keita, le modérateur, présente les journées annuelles de l'AME : elles ont été conçues cette année comme une contrepartie critique des discours lénifiants qui ont ponctué les célébrations autour du cinquantenaire de l'indépendance du Mali. Il s'agit de donner par ces journées une véritable place aux luttes sociales actuelles, qui ont été occultées dans les manifestations consensuelles autour du cinquantenaire. Nouhoum Keita salue et remercie Seydou Keita du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA) de sa venue.

Ousmane Diarra, Président de l'AME, prononce le discours d'ouverture.

Les journées donneront cette année la parole aux différents acteurs des luttes sociales, ainsi qu'à des expulsés et à des refoulés. L'AME remercie le réseau Afrique Europe InterAct, Enda Mali, Enda Sénégal, Medico International, Unesco Terre brûlée, Pro Asyl, la Cimade de leur soutien et de leur présence. L'AME salue également le collectif de soutien et les chercheurs présents. L'AME exprime enfin sa satisfaction suite à l'encouragement du gouvernement malien à travers la présence du représentant du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine. La présence d'un représentant du gouvernement les renforce dans leur mission d'assistance et d'écoute des expulsés au Mali. Ousmane Diarra lance un appel à l'élargissement des luttes et pour « la justice sociale et le développement ». L'édition 2010 des journées de l'AME vise en outre à préparer le Forum Social Mondial de

Dakar en 2011 par l'organisation d'une caravane commune, depuis Bamako, des différents acteurs des luttes sociales en Afrique et en Europe, afin de faire de ce forum un grand moment de solidarité internationale. Ousmane Diarra déclare ouverte les journées dont la programmation coïncide avec le cinquantenaire de l'indépendance du Mali.

Nouhoum Keita propose de laisser le représentant du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA), Seydou KEITA, s'exprimer en premier. Ce dernier déclare que le MMEIA est et restera à l'écoute de la société civile. Le MMEIA, dit-il, se réjouit de la tenue de cette journée. Il souligne l'importance du thème de cette année « Emigration et développement », qui est au cœur de la politique gouvernementale. Les actions de la société civile et du MMEIA sont complémentaires : « Le gouvernement œuvre pour la protection des migrants et la défense de leurs intérêts ». Le gouvernement a organisé à la fin du mois de décembre 2009 le forum des investisseurs de la diaspora, et, en juillet 2010, un forum invitant des intellectuels à réfléchir sur la thématique du développement. « Il faudrait faire en sorte que la migration soit un facteur de développement », dit-il, tout en souhaitant réduire les conséquences négatives de la migration. Il tient à rappeler que le MMEIA n'a pas encore signé les accords de réadmission avec la France. « Au nom du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, je remercie l'AME », déclare-t-il, et il assure que le MMEIA « accompagnera les associations dans la mesure du possible ». Le gouvernement entend notamment s'investir dans l'appui à la réinsertion des migrants de retour. Seydou Keita se félicite du partenariat entre l'AME et Médecins du Monde en soulignant la complémentarité de leurs actions respectives.

Face aux déclarations du représentant du Ministère, Nouhoum Keita rappelle fermement qu'« il ne faut jamais signer ces accords concertés de gestion migratoire », car cela causerait des problèmes supplémentaires pour les migrants et leurs familles. Cette opposition claire et inflexible de l'AME et de ses partenaires à ces accords sera réaffirmée dans la déclaration qui va clore les journées et sera envoyée aux autorités afin qu'elles se tiennent à cette position. Avant d'aborder l'actualité sur les migrations, Nouhoum Keita présente ensuite les « amis venus d'ailleurs » : Raphaël Flichman de la Cimade qui est « une organisation qui défend les immigrés et que le gouvernement Sarkozy veut faire disparaître », Judith de Medico International, Ryad, Bruno, Dorette, Olof de No Lager, Helena d'une association de soutien aux sans-papiers en Espagne, Badra N'Diaye de Enda Sénégal.

❖ **Actualités sur les migrations**

- **Alassane Dicko de l'AME (Association Malienne des Expulsés)**

A. Dicko rappelle que la politique migratoire est essentiellement conçue en Europe, au détriment de l'Afrique. Les expulsions constituent un processus régulier, notamment depuis la Libye. Des questions se posent :

- sur les accords de partenariat conclus par le Mali avec l'Espagne : seulement 29 personnes ont bénéficié d'un contrat de travail saisonnier légal, contre 800 contrats prévus initialement.
- sur le rôle joué par le CIGEM (Centre d'Information et de Gestion des Migrations).

A. Dicko rappelle que « Nous avons notre mot à dire, nous avons des recommandations à faire » et que « Notre but est de créer un espace d'échange et de dialogue avec les autorités ». Il conclue en demandant au Ministère des Maliens de l'Extérieur d'accompagner les migrants de retour et de renforcer les formations au niveau du CIGEM.



- **Roméo N'Tamag de l'ARACEM (Association des Refoulés d'Afrique Centrale au Mali)**

Roméo commence par remercier l'AME d'avoir donné un espace d'échange aux expulsés et refoulés d'Afrique centrale. Sa présentation se concentrera sur quatre thèmes : une brève présentation de l'association, la réalité du processus de refoulement, les conséquences du refoulement, les améliorations constatées depuis un an dans le domaine de l'accueil des refoulés.

Entre 2005 et aujourd'hui, les expulsions ont changé de nature. En 2006, c'est la recherche de la survie qui a conduit des refoulés d'Algérie à créer l'ARACEM avec l'aide de Mamadou Diakité d'Aide Mali. Il s'agissait de se réunir pour survivre afin de sortir de l'état de précarité dans lequel se trouvaient les refoulés d'Algérie en transit au Mali. Pour la première fois, les journées organisées en 2008 par l'AME ont donné une réelle visibilité à l'ARACEM, qui, depuis, a pu initier une action d'accueil en faveur des refoulés d'Algérie en transit au Mali.

En 2009, l'ARACEM a accueilli 792 migrants (une moyenne de 60 par mois) et 844 migrants en 2010. L'ARACEM a également participé à l'élaboration du projet et à la création de la maison des migrants à Gao. Le projet de Gao repose sur un partenariat avec le CICR et la Croix Rouge Malienne, qui, depuis mars 2009, effectue deux trajets par mois (première et dernière semaine du mois) depuis Tinzawaten jusqu'à Gao, afin de ramener à chaque convoi une cinquantaine de migrants refoulés à la frontière avec l'Algérie. « Nous déplorons toujours ces expulsions » déclare Roméo N'Tamag, qui souligne la spécificité de la migration de transit générée par les refoulements/expulsions d'Algérie. Il salue la présence de l'Etat à ces journées et il souhaite attirer l'attention sur le fait que la situation de transit des refoulés

est un problème qui se pose au gouvernement malien. Il interpelle l'OIM qui doit mettre en place des projets de réinsertion à l'endroit des jeunes refoulés et rappelle les partenariats créés : l'ARACEM est soutenue par Medico International et par Médecins du Monde, dans ses activités d'accueil, d'hébergement temporaire et de prise en charge médicale des migrants refoulés depuis l'Algérie.

- **Siby de l'AMRK (Association des Migrants de Retour de Kayes)**

Kayes a une longue tradition d'émigration, renforcée par l'absence d'industries, la pénurie d'emplois et d'investissements étrangers dans la région. Les départs se font vers l'Europe mais aussi, et peut-être surtout, dans les différents pays d'Afrique centrale. L'aventure est moins facile aujourd'hui : un migrant peut rester pendant des années dans un pays sans avoir de papiers et puis il finit par être expulsé. Il remercie les militants de leur présence et de leur soutien. Il demande la mise en œuvre de programmes d'appui à la réinsertion.

- **Rafaël Flichman de la Cimade**

Rafaël commence par remercier l'AME de son invitation. Il travaille dans un centre de rétention et dit que l'actualité n'est pas réjouissante. La loi Besson, votée le 2 octobre 2010, est la 5^{ème} loi sur l'immigration votée par l'assemblée nationale française en 7 ans. Elle est supposée constituer une transposition dans le droit français de la directive retour adoptée par le Parlement Européen en 2008. En réalité, la France n'avait aucune obligation de s'aligner sur les dispositions les plus répressives de la directive. Les Roms sont particulièrement visés par le renforcement de la répression à l'endroit des étrangers, puisque les expulsions de Roms constituent une part importante des chiffres d'expulsion.

Le durcissement de la pénalisation du séjour illégal peut s'articuler autour de 4 thèmes : enfermer, surveiller, expulser, bannir. Avec la loi Besson, la durée légale de rétention est allongée à 45 jours (contre 32 jours avant) : cette augmentation de la durée de rétention n'a d'autre but que d'enfermer les gens, puisqu'au-delà d'une dizaine de jours, les étrangers sont rarement expulsés. Le gouvernement justifie le prolongement de la durée de rétention par le fait que les ambassades mettent plus de temps à délivrer des laissez-passer ; cela non plus ne correspond pas à la réalité, puisqu'au-delà d'une période de 30 jours, les ambassades ne délivrent pas de laissez-passer. On constate un recul des droits des étrangers en centre de rétention. Selon la loi, le juge doit tenir compte dans ses décisions du nombre de personnes arrêtées par la police, ce qui risque de multiplier les rafles. La loi entérine le principe de l'enfermement des enfants : leur présence sera désormais inscrite dans les registres des centres de rétention. La loi prévoit le port d'un bracelet électronique pour les familles afin d'éviter le traumatisme de l'enfermement ; cette mesure est choquante car elle est prévue normalement pour des délinquants ayant commis des délits particulièrement graves. Avec la loi Besson, les possibilités de recours juridiques vont être plus compliquées (notamment raccourcissement des délais de recours). Le droit d'asile est également mis à mal : la loi permet de créer des zones d'attente là où arrivent des groupes d'étrangers en situation illégale. La loi suspend l'attribution des cartes de séjour « Compétence & talent », ainsi que la liste des métiers sous tension, qui a permis la régularisation de travailleurs sans-papiers. Les droits des malades sont également bafoués, le mariage « gris » durement sanctionné, ainsi que les actes de solidarité des Français vis-à-vis des sans-papiers.

Nouhoum Keita appelle le gouvernement à renforcer son soutien.

Après l'actualité sur les migrations, les conférenciers et l'assistance débattent sur « Emigration et développement »

❖ Conférence Débat : Emigration et Développement

- Indépendance et conditionnalités de l'aide au développement : Sekou Diarra et Samba Tembely (CAD-Mali)

Sékou D. et Samba T. ont à tour de rôle intervenu sur la conditionalisation de l'aide publique au développement, la remise en cause des politiques nationales de développement, la culpabilité de nos dirigeants, l'apport inestimable des émigrés maliens au développement du pays.

Sékou Diarra pense qu'on réduit le développement à la question du transfert d'argent de l'émigré au pays ; la migration est réduite à une contribution financière et on perd ainsi de vue la défense du droit de migrer. Il évoque les chiffres comparatifs d'aide publique au développement et des fonds transférés par les migrants. C'est une saignée du pays. Selon Sékou, l'aide au développement est comme un voyageur qui vient avec un bagage et repart avec d'autres. Ce n'est pas une véritable aide dit-il, plus de la moitié retourne au donateur, seulement des miettes sont utilisées pour le développement.

Pour Samba Tembely, pour comprendre le problème de l'aide publique au développement, il faut examiner les conséquences de la traite négrière sur le développement politique et économique. La traite a été suivie de 150 ans de colonisation qui ont contribué au pillage des ressources naturelles. Les années 1960 marquent un moment de libération politique avec les indépendances et l'accès des anciennes colonies à la souveraineté politique. Dès les années 1960, des dynamiques de coopération politique et économique se mettent en place : le programme de coopération Eurafrique est aligné sur la création de la Communauté Economique Européenne. Les accords de Yaoundé en 1963 coïncident avec la création du Fonds Européen de Développement (FED).

En 2007, poursuit-il, près de 300 millions de dollars soit 200 milliards de Franc CFA, soit près de 1/3 du budget national (732,1 milliards de F CFA) ont été transférés au Mali par les émigrés. Cette somme représente presque 4 fois l'aide publique au développement de la France au Mali en 2007, 10 fois l'apport du Fonds Monétaire International en 2008 et 5 fois celui de la Banque Mondiale à la même période, la moitié du total de l'aide au développement en 2008 (434 milliards de F CFA). Donc il soutient que l'émigration rapporte beaucoup plus d'argent que l'aide au développement. Par contre, bien qu'étant une source d'attraction de revenus, l'émigration vide le pays de ses bras valides, qui sont les plus exposés, dit-il.

Les intervenants ont tous deux mis l'accent sur le respect de la liberté de circulation des personnes, mais disent t-ils, l'émigration doit être un choix pour l'émigré et non une contrainte. Pour eux le Mali n'est pas indépendant parce que c'est l'occident qui décide de son sort.

L'aide publique au développement, conditionnée par la libéralisation et l'imposition des politiques libérales, n'offre que des miettes pour faire face à certains problèmes réels. Elle reste dans une large partie un complot permanent entre bailleurs et dirigeants contre le peuple. Les conditions liées à cette aide et sa forme actuelle de façon générale extravertissent notre économie vers la satisfaction des besoins extérieurs au détriment de ceux de l'intérieur.

« Le Mali consomme ce qu'il ne produit pas, et produit ce qu'il ne consomme pas, cela entraine la paupérisation de nos populations, le pillage à outrance de nos ressources,

entache toutes perspectives de véritables changements démocratiques et enfin maintient le pays dans la dépendance et la subordination » affirme Samba T.

Le Mali est sous contrôle des bailleurs de fonds (FMI, BM), qui jouent le rôle de gendarme avec leurs bras capitalistes. Toute aide venant de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) passe obligatoirement par ces organismes. Aujourd'hui aucune décision sérieuse (sur la santé, l'éducation, l'emploi, etc.) ne peut être prise par nos dirigeants sans leur consentement. La diversité et la richesse du sous sol malien sont un paradoxe : malgré cette richesse, le Mali se classe parmi les 5 pays les plus pauvres au monde ne devant que des pays en conflit.

« Il est indispensable que nous nous mobilisions pour faire élire les hommes politiques patriotes en 2012 pour une rupture avec ces politiques libérales : cela reste la seule solution durable », conclut t-il.

- Evolution de l'émigration et des politiques de développement depuis l'indépendance jusqu'à nos jours : Mohamed Tabouré (Journal Safin)

M. Tabouré a abordé dans son intervention le déplacement des travailleurs des pays pauvres vers les pays riches. Il a aussi retracé les politiques françaises en matière d'immigration et les a traitées d'impérialistes. Le développement inégal du capitalisme dit-il est la source première de l'émigration nouvelle de la main d'œuvre, les travailleurs cherchent à aller là où ils sont le mieux payé. Les impérialistes sont restés parasites parce qu'ils cherchent à maintenir la mainmise sur l'économie des pays colonisés. L'impérialisme ne peut pas développer les pays qu'il a déjà détruits.

« La guerre de 1939-1945 a marqué l'écroulement des empires coloniaux, le capitalisme recourt à d'autres formes de l'exploitation impérialiste des peuples et développe son caractère parasite par l'importation d'esclaves salariés, les travailleurs immigrés. L'évolution de l'immigration et des politiques de développement de l'indépendance à nos jours, poursuit-il, est une histoire de racisme, de négation des droits individuels et nationaux pour les immigrés et de la négation du droit à l'autodétermination de leurs pays d'origine par les bourgeoisies impérialistes européennes et américaines et émergentes » indique M. Tabouré.

De de Gaulle à Sarkozy, il a personnellement témoigné de l'évolution de l'immigration en France en tant qu'étudiant puis travailleur immigré de 1968 à 1996, soit pendant 28 ans. Il a vécu non seulement la succession effrénée de l'arsenal de lois anti-immigrés qui ont progressivement fabriqué les clandestins et les sans papiers, mais aussi les luttes des sections immigrées de la classe ouvrière en France et ses aspirations et revendications profondes.

La période 1972 au temps de Giscard président de la république a vu apparaître les politiques de subordination de recrutement des travailleurs étrangers à la situation de l'emploi et le début du réexamen des politiques migratoires sous l'effet de la crise économique. L'immigration est même suspendue de 1974 à 1977 et les lois et circulaires contre l'immigration clandestine commencent. La loi Bonnet en 1980 fait de l'entrée ou du séjour irrégulier un motif d'expulsion au même titre que la menace pour l'ordre public et prévoit la détention d'un étranger dans un établissement spécialisé.

Sarkozy créa l'immigration subie et institua la contre offensive à l'aide du Frontex, du CIGEM (une complicité active de la CEDEAO : Communauté Economique et Douanière des Etats de l'Afrique de l'Ouest) pour le contrôle externe des frontières européennes confié aux pays

comme la Libye, le Maroc, etc. L'Union Européenne s'est barricadée et a fermé les frontières africaines, évoque t-il.

Le projet de loi sur la déchéance de nationalité française aux personnes naturalisées moins de dix ans ayant donné la mort ou menacé de mort un agent dépositaire de l'autorité publique est un moyen de dénaturaliser les Français d'origine étrangère. Il trouve que c'est tout à fait légitime que les démunis des banlieues, qui sont tout le temps victimes de violences et crimes policières, se défendent.

Avant de conclure, M. Tabouré a évoqué la situation intra-africaine en matière de migration, les immigrés ressortissants de pays africains, sont en Afrique maltraités et expulsés par la suite. Le Gabon, l'Afrique du Sud, le Nigéria... en sont des exemples.

L'ironie de l'histoire et le comble de l'imposture de la France colonisatrice qui envoyait recruter les soldats africains pour ses guerres, installait en Afrique des bureaux de recrutement de main d'œuvre, l'Office des Migrations, c'est d'entendre les représentants de cette France crier à l'immigration subie. Qui est venu chercher qui ? Qui subit qui ? a-t-il posé la question.

Il conclue son exposé en mettant en garde que si on ne cesse pas de déposséder les paysans surtout de l'Office du Niger, de leurs domaines agricoles au profit des puissances comme la Libye, la Chine, la France, les USA, la bourgeoisie malienne, la prochaine révolution au Mali sera agraire.

Oumar Sidibé, modérateur de la matinée ouvre le premier débat.

❖ Question-Débats

A. Dicko de l'AME, dans son intervention, a sollicité le Ministère des Maliens de l'Extérieur, d'accompagner les migrants de retour et de renforcer les formations au niveau du CIGEM

Seydou Keita du MMEIA prend la parole pour dire que le gouvernement libyen a libéré tous les migrants détenus dans ses geôles et leur a donné trois mois pour régulariser leur situation. Certains n'ont pas cherché à se faire régulariser et sont retournés volontairement. Il revient sur les accords conclus avec l'Espagne en 2009, qui ont abouti à la signature de 29 contrats de travail saisonnier de 6 mois entre l'Espagne et le Mali, à l'issue desquels les travailleurs sont rentrés au Mali. Il s'agit de continuer à négocier avec le gouvernement espagnol pour augmenter ce quota, alors que l'Espagne traverse une dure crise économique. Par ailleurs, le CIGEM est placé sous la tutelle du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine et financé par l'Union Européenne. Le CIGEM doit mettre l'accent sur la formation, même si la question de la formation des jeunes est l'attribution de certains ministères. Dans le cadre des activités du CIGEM, 50 jeunes Maliens ont été envoyés en formation au Sénégal, au Niger, au Burkina Faso, en Tunisie. Le CIGEM participe en outre à la sensibilisation sur les dangers de la migration irrégulière et appuie des associations pour l'accueil des migrants. Il existe aussi un programme de codéveloppement, qui était financé par la France et maintenant par l'Union Européenne. Alors que ce programme ne concernait que Kayes, il a maintenant été étendu à l'ensemble des régions. Le MMEIA défend les intérêts des migrants maliens et entend valoriser le capital humain de la diaspora.

En répondant à une personne du CAFO, Seydou KEITA a fait savoir que le CIGEM ne s'intéresse qu'à la migration internationale ; donc le centre ne s'occupe pas des jeunes filles migrantes internes.

Un participant a demandé à l'AME de parler des relations de l'AME avec les autres associations et des actions concrètes qu'elle a faites au Mali. Oumar Sidibé, modérateur de la conférence et intervenant AME a parlé de l'accueil (à l'aéroport et dans les zones frontalières comme Kidal et Niéro du Sahel), de l'assistance médicale et psychologique, de l'hébergement temporaire, de l'accompagnement juridique. L'AME a de bonnes relations avec les autres associations, l'ARACEM vient d'en témoigner dans son exposé.

Tahirou Bah, du Mouvement des Sans Voix (MSV), nous interpelle en nous interrogeant sur les causes du départ : les gens partent parce qu'ils y sont contraints, les entreprises sont privatisées voire dilapidées, les jeunes n'ont pas d'emploi.

Samba Tembely, en répondant à une des questions qui lui a été posée, démontre la complicité de nos dirigeants et des gouvernements d'économie libérale. Il pense que les deux sont à combattre pour que le pays se développe. D'après une étude qu'il a faite en 1998, le Mali et le Venezuela avaient les mêmes indicateurs socio-économiques, mais en 2008, il constate une avancée importante du Venezuela par rapport au Mali. Actuellement ce pays vient en aide au Mali.



Débats dans les stands des différentes association lors de la journée du 23 octobre 2010

La deuxième partie de la journée fut marquée par la présentation des luttes.

❖ **Présentation des Luttes Nationales**

- **Association des Jeunes de Yanfoyila (Karim et Issa Sibibé)**

Ces deux jeunes ont représenté leur association aux journées de l'AME. Expulsés d'Europe, ils ont mis en place une association pour revaloriser leur localité d'origine. Le Wassolou regorge de terres propices à l'agriculture. Ils ont pris en main leur destin en cherchant auprès des autorités locales des terres cultivables et du matériel agricole. Cela n'a pas été facile, il leur a fallu de la patience et de l'engagement, mais ils ont fini par avoir gain de cause. En plus de l'octroi d'une salle de réunion, aujourd'hui sur 15 hectares, ils sont parvenus à aménager 3 hectares pour l'agriculture.

- **Union des Déguerpis (Massa)**

Massa, porte parole de l'Union des Déguerpis, a expliqué le mot « déguerpis » : des personnes qui ont été dépossédées par force de leurs habitations ou de leurs champs agricoles. Avant de commencer son intervention, il demande à l'assistance une minute de silence en hommage à la défunte Néné Astou Doumbia, une militante des droits de l'homme qui a beaucoup soutenu l'Union des Déguerpis dans ses luttes.

Par la suite il a expliqué le contexte de la création de l'Union des Déguerpis, qui selon lui était une stratégie pour s'opposer à une réforme appelée « Sauvons Notre Quartier » initiée par la Banque Mondiale. Cette opération visait à recaser des quartiers tout entiers. L'Union a qualifié cette mesure comme un moyen d'expropriation des pauvres de leurs terres. Donc, l'Union des Déguerpis se mobilise contre les expropriations des terres, les déguerpissements et œuvre à promouvoir les droits des personnes spoliées de leur domaine.

Massa a révélé que les autorités communales, en complicité avec des hommes nantis par abus de pouvoir et par malhonnêteté, déguerpissent les plus démunis de leurs terres sans justice. Face à cette situation, l'Union organise des résistances souvent face à la police pour se défendre et montrer son indignation. Aujourd'hui grâce à ces luttes, beaucoup de dossiers d'expropriation sont en cours de négociation avec les plus hautes autorités administratives du Mali. Avec la CAD-Mali l'Union a organisé en septembre dernier, à la veille de la célébration des 50 ans d'indépendance du Mali, un forum des déguerpis.

Il conclut en expliquant que nos gouvernants dans leurs politiques affichent la lutte contre la famine, le sida, le paludisme, etc., alors que si des personnes n'ont pas là où se mettre à l'abri ou pour cultiver, ces maux ne feront que s'aggraver.

- **Association Direy-Ben Gao (Alassane Baba et Ibrahim Maharata Maiga)**

Alassane et Ibrahim ont successivement énuméré les missions et les activités de leur association : écoute, sensibilisation, orientation et acheminement des migrants de passage à Gao dans un centre d'accueil, initier et développer des projets de réinsertion socio-économique des ex-migrants, des jeunes vulnérables surtout des jeunes filles-mères de la région de Gao.

Installée à Gao, l'association est créée en 2008 suite à l'ouverture de la Maison des Migrants. L'association travaille en partenariat avec l'AME, l'ARACEM, AIDE-Mali, Caritas Gao dans le cadre de la Maison des Migrants. A travers toute la région de Gao, l'association a organisé des missions d'information et de sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière et sur les procédures légales à suivre par un candidat à l'émigration. Cette mission a, selon eux, porté fruit : beaucoup de candidats se sont procurés des passeports, alors qu'auparavant ils émigraient sans pièces légales. Les intervenants ont montré à l'assistance des photocopies de passeports pour illustrer leur propos.

L'association Direy Ben a acheté deux machines à coudre et accessoires afin d'aider les femmes des migrants au village de Seyna. En partenariat avec l'ANADEP (Association Nationale pour le Développement des Biocarburants), Direy Ben a obtenu 10 hectares à Forgho à 25 Km pour contribuer au développement des zones rurales et réduire la pauvreté. Ils ont aménagé un jardin d'un hectare en Hamane-Koira dans la commune de Taboye, cercle de Bourem en vue de diminuer la malnutrition et la dépendance alimentaire de la région en produit maraîcher. Les travaux sont très avancés disent-ils.

Direy-Ben est une association qui a aussi comme vocation d'humaniser les relations entre les migrants de toutes nationalités et de toutes religions de passage à Gao. Les deux jeunes ont conclu leur propos en appelant à l'union des forces.

- **Espoir de Cachan Kalifa (Idrissa Cissé)**

I. Cissé, président de l'association, a été bref dans sa communication en parlant du contexte de la création de son organisation (reconnaissance à la population de Cachan pour tous les biens faits) et a demandé le soutien de tous envers les expulsés de Cachan, qui se trouvent comme tous les expulsés dans des situations socio-économiques difficiles.

- **Fédération des Associations de Migrants (Mme Karambé Rokia Diarra)**

Mme Karambé a évoqué la nécessité pour les associations de migrants de constituer une fédération pour être crédible et avoir beaucoup de force. L'AME est membre de la fédération a-t-elle ajouté. Elle remercie tout le travail fait par les activistes en Occident, cela va dans l'intérêt des Africains qui ne réclament pas assez leurs droits.

- **Association de Défense des Immigrés Maliens (Seydou Coulibaly)**

Ayant passé 20 ans en France, Seydou Coulibaly a parlé du problème de récépissé de trois mois accordé en 2009 aux immigrés en situation irrégulière en France et des problèmes rencontrés par les étrangers en France. « L'octroi des récépissés était une façon de piéger les immigrés. Avec ces récépissés, beaucoup de migrants Maliens sont revenus pour passer les vacances. En réalité, ces papiers n'accordaient pas le droit aux immigrés de sortir hors de France. Au moment où les vacanciers ont décidé de retourner en France, ils ont été bloqués à l'aéroport à Bamako. Les autorités maliennes ont reconnu leur tort de ne pas informer les migrants maliens sur ces récépissés, mais ils les ont accompagné en cherchant de nouveaux visas, certains ont pu retourner » rappelle Seydou Coulibaly.

« Les immigrés sont victimes de violation de droits, de violences, d'expulsions et de discriminations. Ils ne vont pas en France pour faire la politique, ni pour vendre de la drogue, ils y vont pour travailler, gagner leur vie et contribuer au développement du Mali : l'exemple en est que les émigrés ont construit dans son village d'origine une école d'un coût de 85 Millions de Francs CFA » poursuit-il.

Il conclue en demandant aux partenaires du Nord (associations) d'aider les Africains à combattre les différentes formes de violations faites aux immigrés.

- **Association des Maliens Rapatriés de Libye, d'Espagne, et de Côte d'Ivoire -AMRLEC (Faguimba Tounkara)**

Faguimba Tounkara a présenté son association, les activités et à solliciter l'appui des participants aux journées : 80 Maliens rapatriés de Lybie, d'Espagne et de Côte d'Ivoire, venant des différentes régions du Mali se sont regroupés au sein de AMRLEC a-t-il déclaré.

L'association a actuellement comme activités :

- des démarches en vue de l'obtention de 200 hectares de terres pour l'agriculture et l'élevage auprès de la mairie de la commune rurale de Badja, cercle de Kita, région Kayes,
- l'exploitation de 5 hectares en différentes céréales dans la même commune,
- le montage d'un projet d'aviculture (600 poules de chair et 600 pondeuses), d'un coût prévisionnel de 6 500 000 Francs CFA, à installer dans la commune rurale de Tienfala.

Pour l'exécution des projets, il demande un appui technique et financier de tous notamment au près des participants aux journées de l'AME.

- **Fassery Traoré (Travailleurs licenciés des mines d'or de Morila)**

❖ **Présentation des Mobilisations Internationales en Faveur de la Libre Circulation**

- **Enda (Mali, Badra N'Diaye - Sénégal)**

Après une brève présentation du projet DIAPODE (Diasporas pour le Développement), les représentants de Enda ont successivement présenté les projets en cours qui sont entre autres :

- Le travail des Enfants et la Migration des Mineurs, un enjeu pour l'Afrique
Ce projet est un cadre de concertation sur les dynamiques migratoires permettant à tous les partenaires locaux de s'exprimer sur les migrations avec un objectif important : susciter la prise en charge adéquate de la migration des mineurs au niveau des politiques locales, nationales et sous-régionales par l'insertion sociale et économique des enfants.
- DIADEM (Diaspora, Droits Humains, Développement et Migration)
Le développement des formes de mobilités transfrontalières intra africaines et toutes les restrictions que rencontrent les Africains lorsqu'ils veulent circuler d'un pays africain à un autre dans un contexte où l'Union Européenne confie le contrôle en amont des frontières européennes aux Etats africains. L'ONG Enda, à travers sa branche Diapode, n'est pas resté indifférente face à cette situation, a expliqué Bara N'Diaye. « c'est la raison pour laquelle a été ainsi mise en place le Pôle Diaspora, Droit Humains, Développement et Migration qui constitue une interface pour les acteurs de la société civile impliqués sur les questions de migration à travers la recherche-action, le partenariat et le dialogue (une place stratégique pour contribuer à la cohérence des politiques migratoires, la mise en œuvre d'initiatives qui permettent aux migrants de participer au développement des pays d'origine) », poursuit-il.

Enfin, l'animateur principal venu du Sénégal Badra N'Diaye a évoqué le manque de droit à l'information des personnes qui sont en mouvement. Selon lui, en Afrique, il y a une sorte de conflit entre la diaspora et les autorités des pays de départ, alors que la diaspora doit être intégrée dans les programmes de développement dans lesquels elle peut jouer un rôle considérable.

Du coup A. Diallo, participant, a argumenté sur l'entrave à la liberté de circulation en Afrique : il a donné un exemple sur une tracasserie de contrôle policier à l'aéroport ; c'était à Dakar alors qu'il répondait à une invitation pour Abuja au Nigéria.

Enfin, B. N'Diaye a souligné que le Mali, bien qu'il n'a pas encore signé les accords de réadmission avec la France, applique certains contenus de ces accords. En témoignent la présence du CIGEM, les 17 postes d'observation des migrants de passage, le programme

codéveloppement, l'octroi en France de la carte « compétence et talent » aux travailleurs maliens qualifiés.

- **No Lager (Allemagne)**

Olaf, Dorette, Riyad et Bruno ont chacun fait une communication sur leur organisation, les luttes qu'ils mènent, le réseau Afrique Europe Inter Act, les activités qu'ils envisagent faire au Mali. No Lager est un groupe d'activistes mixtes (migrants, défenseurs de droits de l'homme, etc.), en Allemagne qui organise des luttes anti-racistes, porte assistance aux migrants dans les camps, informe et sensibilise sur le droit des migrants et les formalités administratives qu'ils doivent remplir. Pour internationaliser leurs luttes, poursuivent-ils, No Lager a constitué un réseau dénommé Afrique Europe Inter Act qui a des partisans en Allemagne, en Hollande, en Belgique, etc. Ils souhaitent maintenant étendre le réseau en Afrique par l'intermédiaire de l'AME dont ils ont rencontré des membres à Paris lors du sommet « Des ponts, Pas Des Murs ». Toute organisation qui partage l'idées du réseau peut y adhérer.

No Lager est là au Mali pour proposer des manifestations contre le CIGEM, Frontex, pour prendre part à l'organisation de la Caravane sur la thématique migration, droit de l'homme, pour le Forum Social Mondial qui se tiendra à Dakar en février 2011.

- **Médecins du Monde France (Adja Diarra)**

La coordinatrice du projet « Améliorer l'accès aux soins en santé mentale pour les personnes migrantes en situation de retour forcé vers le Mali », Adja Diarra, a présenté l'ONG Médecins du Monde et le projet qu'elle coordonne en partenariat avec l'AME.

Médecins du Monde apporte de soins aux personnes qui « sont oubliées ». En Europe, les systèmes de santé n'accordent pas de véritables soins aux étrangers en situation irrégulières même s'ils sont gravement malades. Ce qui est pire, c'est qu'ils sont expulsés alors qu'ils ont besoin de soins. Elle a déploré la restriction à la délivrance de visas aux Africains qui cherchent à entrer en Europe pour des soins médicaux. En Europe dit-elle, nous assistons au tourisme médical entre Européens, la population se rend là où elle peut avoir accès à des soins de qualité et moins chers.

Le retour forcé entraîne chez les migrants des pathologies graves, contractées ou développées lors de l'expulsion. Pour réduire les méfaits, une assistance médicale est accordée à ces personnes pour qu'elles retrouvent l'équilibre psychologique et la santé physique. L'AME et l'ARACEM sont des associations de migrants bénéficiaires des prestations de Médecins du Monde.

- **Médico International et Pro-asyl (Allemagne - Judith Kopp)**

Judith Kopp, dans son exposé, explique que la migration est un champ de travail nouveau pour Médico International. Médico International et Pro Asyl sont deux ONG allemandes qui travaillent sur le thème des migrations et qui s'engagent en faveur de la libre circulation de tous et pour le droit de rester chez soi dans des conditions dignes – le droit de partir et le droit de rester. Important aussi est leur engagement pour la protection des réfugiés et le renforcement des mouvements sociaux dans les sociétés du Sud et leur visibilité au Nord.

Ensuite, Judith K. indique que dans les dernières années, Pro Asyl et Médico International ont initié une coopération dans le domaine des migrations et de la protection des réfugiés. On a commencé avec une réflexion générale sur « la migration et la protection des réfugiés dans l'époque de la globalisation ». Un des partenaires les plus importants de Médico International dans le domaine des migrations et de l'engagement pour la libre circulation

pour tous depuis plusieurs années a été l'AME. C'est plus récemment que Pro Asyl a soutenu certaines actions de l'AME, Judith a en outre présenté deux projets actuels de Médico International et de Pro Asyl.

Dans le domaine européen et international, Pro Asyl a travaillé beaucoup sur des sujets liés aux frontières extérieures de l'Union Européenne (UE). Ceci inclut les accords de réadmission avec les pays tiers, des questions concernant le fonctionnement de FRONTEX et les efforts de l'UE pour mettre en place une migration choisie vers l'Europe. Cet été, affirme t-elle, « on a réalisé une recherche sur la coopération de l'UE avec la Libye concernant le contrôle de la migration vers le territoire européen. L'UE a déjà financé plusieurs projets en Libye avec le but de renforcer les frontières au nord et au sud. Vu que l'UE a renforcé une coopération forte avec le régime de Kadhafi, Pro Asyl a lancé une campagne contre toute coopération avec cette dictature au Nord de l'Afrique. On va continuer d'observer les stratégies de l'UE et de dénoncer cette alliance fatale. Pro Asyl va aussi continuer de documenter et rendre visible les violations contre les droits humains et surtout les droits des migrants et des réfugiés en Libye. Les expulsions et les refoulements vers le Mali font partie de ces violations graves de la dictature de Kadhafi».

Un point central pour le travail de Médico International sur la migration et la protection des réfugiés est la reconnaissance que le travail sur la migration et les luttes sociales concernant ces sujets au Nord doivent être liées aux luttes sociales au Sud comme ici en Afrique de l'Ouest et au Mali. Nous pouvons seulement être visibles globalement si nous mettons les forces en commun pour lutter pour la libre circulation et le droit de chacun et de chacune de rester dans des conditions humaines chez soi : le but est que la migration soit un choix. Avec Médico International, on est, poursuit-elle, actuellement en train de faire une brochure sur le lien entre l'exploitation des ressources naturelles et des différentes formes de migration dans trois pays de l'Afrique de l'Ouest (Mali, Sierra Leone, Sahara de l'Ouest). Au Mali on a choisi les ressources de l'or et du coton. Les formes de migrations les plus importantes liées à ces deux ressources sont les déplacements de la population locale, l'émigration vers d'autres régions ou vers l'extérieur par l'aggravement des conditions de vie et aussi l'émigration à cause de la privatisation d'un secteur central de l'économie locale. Un point central pour cette recherche est le rôle que jouent dls entreprises multinationales, les institutions financières globales et les gouvernements.

« Les journées de l'AME nous ont donné la possibilité de recevoir beaucoup d'informations sur ce sujet et de connaître les différentes luttes sociales liées à l'accès inégal aux ressources naturelles au Mali et les luttes des migrants expulsés et refoulés ainsi que la relation entre les deux. C'est important d'analyser profondément la relation entre le développement et la migration », conclut elle.

- **CIMADE France (Rafael Flichman)**

Rafael F., intervenant de la Cimade dans les centres de rétention administratifs (CRA) a parlé du partenariat solide avec l'AME, des interventions de son association et des luttes actuelles. La Cimade soutient les migrants placés en centre de rétention notamment en essayant de faire valoir leurs droits. Les mesures des politiques en France ont fait qu'en 2008 la Cimade a été exclue d'une partie des centres de rétention.

- Solidarité active avec les étrangers.
- Rédaction des appels, des recours et de toutes les démarches juridiques possibles pour obtenir la libération des migrants enfermés dans les centres de rétention.
- Intervention devant les administrations, préfetures, ministères.

- Travail inter-associatif avec RESF (Réseau Education Sans Frontières), le COMEDE sur les questions de santé, les collectifs de sans-papiers, les syndicats : CGT, Solidaires, CNT, etc.
- Médiation entre les différents intervenants du CRA : police, gendarmes, infirmières, médecins, OFII, gestion etc.
- Réunions, gestion des situations de crises.
- Formation des bénévoles qui interviennent dans les locaux de rétention LRA (comme un petit CRA pour seulement 48 heures).
- Liens avec les avocats, les juridictions compétentes territorialement et la CEDH (Cour Européenne des Droits de l'Homme).
- Mobilisations inter-associatives.
- Communiqués de presse.
- Rédaction des rapports, statistiques, analyses des pratiques de la police, des administrations et des tribunaux.
- Témoignage pour faire sortir des murs du CRA la réalité de l'enfermement des étrangers, la violence physique et morale, les dégâts de la politique du chiffre.

Sur tout le territoire français la Cimade est organisée pour assister les étrangers dans leurs démarches et lutter pour l'accès à leurs droits. Il existe des permanences où les étrangers sont reçus par des bénévoles sur différentes thématiques : migrants, séjour, asile politique, domiciliation (Dom'Asile avec le Secours Catholique), éloignement (en région parisienne pour les situations d'urgence des expulsions mais en dehors des CRA), femmes victimes de violences, prison (intervention dans les maisons d'arrêt). Le travail de La Cimade dérange le gouvernement, entrave sa politique d'expulsion, notre indépendance ne plait pas.

La Cimade en chiffres pour 2009 : 120.000 personnes conseillées, accompagnées ou hébergées – 2.000 bénévoles actifs organisés en 75 groupes locaux dans 13 régions – 12.000 donateurs actifs – 125 salariés – 15 partenaires dans 10 pays du Sud.

- Travail de plaidoyer.
- Construire des solidarités internationales comme avec l'AME.
- Publication début octobre 2010 d'un livre : *Chroniques de rétention*, publié par Actes Sud. Témoignage nouveau pour La Cimade : prendre le temps d'écrire en dehors du stress quotidien, des rapports de spécialistes et des communiqués de presse. Sortir de l'urgence pour communiquer d'une autre façon et espérer toucher un public plus large en dehors du petit cercle de spécialistes, militants associatifs et avocats. Lectures publiques et débats dans les librairies s'organisent partout en France, interventions radio pour présenter le livre.
- Plusieurs campagnes de mobilisation : sur la double violence faite aux femmes (violence conjugale + violence de l'administration), contre la nouvelle loi Besson « pour qu'elle ne passe pas » loi de la honte, les amoureux au ban public (pour le respect de la vie privée et familiale des couples mixtes), contre le nouveau CRA du Mesnil-Amelot 2 à côté de Roissy (CRA illégal de 240 places – au-delà de la limite de 140 fixée par la loi. CRA d'une architecture carcérale et déshumanisée, aux proportions démesurées, dans l'axe des pistes de décollage de l'aéroport).
- Pétitions, manifestations, cercles de silence, observatoires citoyens des centres de rétention (Palaiseau), OEE observatoire de l'enfermement des étrangers (prison, rétention, hôpital) inter-associatif.

- Festival Migrant' scène,
- Publications et Causes Communes (périodique).

Récemment, la Cimade vient de publier des documents sur le refus de visas aux étrangers dans les consultats de France et sur le projet de loi du ministre français de l'immigration, Eric Besson, passé à l'Assemblée Nationale, mais qui doit être voté par le Sénat. La Cimade fait tout pour que cette loi ne passe pas, affirme Rafael .

- **Segindas Fronteras (Espagne - Elena Giner)**

Elena, de passage à Bamako pour une mission au Sénégal, a été intéressée à participer à ces journées de l'AME qu'elle salue vivement. Elle a présenté son association et a énuméré ses activités actuelles. Son association soutient des sans papiers à Saragosa, elle travaille avec beaucoup de collectifs de sans papiers. L'association organise des manifestations de soutien aux immigrés, des soirées culturelles, des ateliers de défense de droits, crée des réseaux d'amitié, met en place des initiatives de rééducation politique.



Deuxième journée : reprise des débats

❖ Questions-Débat sur les luttes nationales et sur les mobilisations internationales en faveur de la libre circulation

Au nom de la Fédération des Associations des Migrants (FAM), Faguimba Tounkara a sollicité une assistance technique et financière aux organisations qui ont effectué le déplacement de l'Europe pour ces journées. Cette assistance permettra aux migrants de

retour forcé de trouver une issue au Mali et qu'ils laissent leur conviction à repartir a-t-il indiqué.

Tahirou Bah du Mouvement des Sans Voix et Mola Tounkara, ancien migrants de France, à leurs tours ont mis l'accent sur les facteurs du voyage : l'immigration ne doit pas être une obligation pour avoir une situation favorable, mais une nécessité et un choix. Nos gouvernants doivent trouver des solutions à nos problèmes.

Alpha Yaya Diallo quant à lui souhaite qu'on s'organise mieux à l'interne pour se mettre en valeur et promouvoir nos droits.

Riyad, l'un représentant de No Lager et Badra N'Diaye de Enda Sénégal se sont prononcés sur le respect de la liberté de circulation des personnes, prônée par les textes internationaux. Cessons de faire le gendarme pour stopper cette liberté de circulation. A cause des mesures sécuritaires qui émanent de l'Europe pour le contrôle en amont des frontières européennes, en Afrique, des communautés ont été cassées par les frontières. Il faut la solidarité aux migrants et promouvoir la liberté de circulations des personnes, sinon la sensibilisation n'est pas l'issue.

Riyad de No Lager a expliqué l'objet de leur présence à Bamako, ils sont là pour voir la réalité sur le terrain et envisager des solutions. L'AME doit être en contact direct avec la population, organiser des séminaires à l'endroit des jeunes pour leur parler de la liberté de circulation des personnes. Les activistes allemands informent et sensibilisent les immigrés à chercher des documents de séjour et font aussi un travail de plaidoyer en faveur des migrants.

La Cimade par contre, révèle Rafael, ne conseille pas aux immigrés en situation irrégulière de sortir avec leur passeport parce que sortir avec son passeport, c'est faciliter son expulsion. Le consulat du Mali se bat actuellement pour ça : il délivre peu de « Laisser Passer ».

Selon Alassane Dicko de l'AME, l'association se bat pour un Mali fort, indépendant, ses alliés potentiels sont des jeunes et si les jeunes émigrent tous avec qui aller au front. Dire seulement aux personnes de ne pas partir (émigrer) ne suffit pas, ça c'est de l'auto-pénalisation. La vraie sensibilisation, c'est de parler et dénoncer les politiques européennes (FRONTEX) et comment contourner les dispositifs pour ne pas en être victime a-t-il ajouté.

Modibo Diakité de Kidal a parlé de violences et d'agressions des migrants de passage dans les zones transfrontalières par les bandits armés et les agents de services de sécurité. Il faut, aux migrants, du soutien moral et psychologique. Il remercie l'AME pour toute l'attention qu'elle lui a accordée et qu'elle accorde à tous les migrants.

❖ **Recommandations**

L'AME dans son appel avec son collectif de soutien pour la libre circulation des personnes a énuméré et salué toutes les formes de résistance menée par des associations, a dénoncé les politiques migratoires des pays d'accueil et les politiques de développement du Mali. Durant les années 2010, le Mali a vu se développer de nombreuses luttes telles que celle des ouvriers exploités et licenciés, celles des maliens déguerpis de leur terrain et de leur maison sans dédommagement, celle des paysans expropriés et celle des africains expulsés et refoulés.

L'occupation de la bourse de travail par les ouvriers de HUICOMA, les marches et setting de l'Union des Déguerpis et des paysans de Sanamabougou et Siranikoro, la sensibilisation et le plaidoyer de l'AME, le franchissement des frontières par les candidats à l'émigration, etc. traduisent des différentes formes de lutte. Elles démontrent que les Maliens ne sont pas indifférents face aux injustices de nos politiques de développement.

Les journées ont mis l'accent sur les comportements arbitraires des politiques françaises, espagnoles et libyennes en matière des migrations. Cette année de nombreux Africains sont morts en tentant d'aller améliorer leurs conditions de vie ailleurs, d'autres ont été torturés, exploités, spoliés de leurs droits fondamentaux avant d'être expulsés ou refoulés. L'approche sécuritaire ségrégationniste de la France discrimine français de souche et français d'origine étrangère, l'expulsion des Roms (citoyens européens) viole de façon flagrante des lois européennes et françaises. L'AME dénonce ces pratiques et exige le respect strict des droits de migrants ainsi que le principe de libre circulation des personnes.

A la fin de l'appel, l'AME demande à l'Etat Malien :

- De garantir et promouvoir une justice sociale sur le sol malien et dans les pays où vivent les « maliens de l'extérieur » ;
- De refuser les fonds destinés à lutter contre l'immigration clandestine (qui ne servent en réalité aux Etats occidentaux qu'à mieux maîtriser la zone sahélienne), et les transférer dans des projets de développement ;
- De soutenir et promouvoir les entreprises publiques pour que les bénéfices soient au profit du peuple malien ;
- De cesser de stigmatiser l'immigration clandestine et d'orienter les priorités sur le respect des droits de tous les migrants quelque soit leur situation ;
- De continuer son refus à signer les accords bilatéraux de réadmission avec Etats occidentaux ouvrant la voie à des quotas d'immigration choisie et amplifiant les expulsions des travailleurs sans papiers maliens ;
- De suspendre la coopération et les relations diplomatiques avec les pays, tels que la France et la Libye dont les Etats ont des comportements discriminatoires à l'égard des Noirs Africains.
- D'exiger la libération immédiate de tous les migrants emprisonnés et maltraités en Libye ;
- De dénoncer la politique migratoire européenne et plus spécifiquement française ;
- D'élaborer une politique nationale sur la migration qui prenne en compte la sauvegarde des intérêts et la préservation de la dignité du malien à l'extérieur.

❖ **Caravane Citoyenne: Réunion Stratégique sur l'Agenda et le Parcours de la Caravane Citoyenne**

Les interventions et débats ont porté sur l'organisation du forum, la tenue de la caravane, et les activités. Suite à un malentendu, il y a eu beaucoup de contradictions dans les échanges.

Selon A. Dicko, la caravane est une activité d'avant forum qui a une raison politique et non folklorique. C'est le moment de manifester au moment où tous les médias sont braqués sur le Mali.

La caravane permet aux participants d'être en contact direct avec les communautés et organisations de la société civile de l'intérieur du Mali et du Sénégal, de déposer des recommandations auprès des autorités locales a souligné Massa Koné du réseau NO Vox.

Quant à Moussa Coulibaly de CAD-Mali, l'AME étant l'un des noyaux sera entourée de beaucoup d'organisations pour faciliter l'accueil des caravaniers et pour mieux conduire la caravane.

Le Mali est un point de rencontre des participants d'Afrique subsaharienne : le Cameroun, le Burkina Faso, la Guinée, etc. Toutes les délégations se rendront ensemble le même jour à Dakar, elles seront accueillies par des autorités sénégalaises. La liberté de circulation et les droits humains sont les thèmes principaux. L'AME, en tant qu'acteur œuvrant dans la migration, est habilitée à piloter la caravane, d'autres associations l'aideront dans l'organisation technique et matérielle.

Selon Badra N'Diaye, au Forum à Dakar, il sera question de diaspora, de culture, des 50 ans d'indépendance des pays africains. Kaolak, Kodougou, Gorée, vu leur position stratégique, seront sillonnés par la caravane. Cet itinéraire permettra de faire un lien entre migration, esclavage, etc.

Il est temps qu'il y ait un document synthèse d'organisation du Forum diffusé au nom de la société civile.

Comme la question de leadership est posé, Badra N'Diaye s'est exprimé qu'il n'y ait pas de leadership au Forum Social Mondial, tout le monde parle, tout le monde discute, mais on arrive à élaborer un document du forum. N'Diaye demande aux partenaires de l'AME de l'appuyer pour qu'elle puisse relever le défi de l'organisation de cette caravane.

No Lager, principal partenaire de la Caravane, prévoit une quarantaine de participants (activistes, migrants, réfugiés, etc.). Un site internet en français, en allemand, en anglais, un mailing liste, et des vidéos en bamanan seront disponibles pour le forum. Les artistes et réalisateurs travailleront sur les images, a exprimé Olaf. L'idée est de constituer un front pour manifester contre les autorités européennes et libyennes qui précarisent les migrants, contre le Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) et le dispositif Frontex, mais aussi informer sur la situation des migrants dans les pays d'accueil. Olaf a aussi parlé du réseau Afrique Europe InterAct qui permet à l'Europe et l'Afrique de coopérer à travers un réseau d'activistes en vue de promouvoir les droits de l'homme. Les associations intéressées d'intégrer le réseau ont été invitées à une réunion le lendemain lundi 25 octobre.

Soirées Musiques et Films

Les deux soirées ont été des moments de détente avec concert de différents artistes locaux et projection de films documentaires.

Conclusion

Ces journées ont été une réussite par la richesse des communications et débats mais aussi par la qualité des participants. Elles ont été un espace de prise de contact entre participants.

La radio Jekafo et Kayira (deux radios privées) ont diffusées en direct durant quatre heures environ les travaux de la journée du 23 octobre 2010. La Télévision Nationale (ORTM) a fait passer, le soir du 23 octobre au journal de 20h un reportage sur les journées avec des interviews.



Rapport fait par Mohamed Niang

Remerciements à Geneviève Theriaut et Clara Lecadet (doctorante en Anthropologie à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales - EHESS, Paris), pour leur contribution à l'élaboration de ce rapport.